

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10186
6 mai 1971
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 5 MAI 1971 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE
KHMERE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 1399 du 27 avril 1971 (S/10183), j'ai l'honneur de vous faire tenir pour l'information des membres du Conseil de sécurité ce qui suit :

- Dans la nuit du 16 au 17 février 1971, vers 20 h 40, les agresseurs vietcong-nordvietnamiens ont harcelé durant quelques minutes, une position avancée des éléments khmers à 5 kilomètres au sud-est de Prey Totung, en Kompong Cham.

- Dans la même nuit, les éléments khmers basés à environ 5 kilomètres au nord-ouest de la ville de Kompong Cham ont essuyé quelques rafales d'arme automatique sans pourtant subir de perte.

- Le 17 février 1971, à 13 h 15, les éléments khmers en opération dans la zone sud-ouest de Kompong Cham, à 11 kilomètres de la ville, ont été harcelés par les agresseurs vietcong-nordvietnamiens. Les tirs adverses furent aussitôt réduits au silence par la riposte des combattants khmers, qui ont eu à cette occasion un blessé.

- Le même jour à 11 h 20, les éléments khmers au camp de Srê Khlong à 27 kilomètres au sud-ouest de la ville de Kompong Speu ont énergiquement riposté aux tirs de harcèlement au canon de 75 sans recul des agresseurs vietcong-nordvietnamiens, obligeant l'ennemi à cesser ses tirs au bout de 10 minutes. On déplore deux blessés du côté khmer.

- Le même jour à 11 h 10, deux positions voisines des éléments khmers situées à 7 et à 8 kilomètres à l'ouest du Chalet de Pich Nil, en Kompong Seila, ont été harcelées par les agresseurs vietcong-nordvietnamiens, faisant quatre blessés du côté khmer.

- Dans la nuit du 17 au 18 février 1971, vers 0 h 35, les éléments khmers basés au Phum Mien, à environ 4 kilomètres à l'est de Frey Totung sur la Route Nationale 7 en Kompong Cham ont énergiquement réagi aux tirs de harcèlement des agresseurs vietcong-nordvietnamiens, obligeant l'ennemi à se retirer en emportant quelques blessés.

- Dans la même nuit, à 20 h 40, les éléments khmers basés à Trâpeang Chhouk, à environ 20 kilomètres au nord-ouest de Phnom-Penh, en Kandal, ont été harcelés par les agresseurs vietcong-nordvietnamiens. La riposte énergique des éléments khmers a contraint l'ennemi à se retirer vers 21 heures.

- Dans la même nuit, vers 0 h 40, les agresseurs vietcong-nordvietnamiens ont tiré une vingtaine d'obus au mortier 82 sur une position des éléments khmers dans les abords de la ville de Svay Rieng.

- Dans la même nuit, entre 20 heures et 20 h 30, quatre positions des éléments khmers à Pursat, celle à Svay Ath à 6 kilomètres au nord-est de la ville, celle à la Sala Srok de Pursat à 3 kilomètres au nord de la ville, celle de la gare, dans les abords ouest de la ville et celle au Phum Siar, à 14 kilomètres au nord-est de la ville ont été harcelées par les agresseurs vietcong-nordvietnamiens.

- Le 18 février 1971, à 14 h 20, les éléments khmers en opération de ratissage à 27 kilomètres au nord-ouest de Phnom-Penh, en Kandal, ont eu un accrochage avec les agresseurs vietcong-nordvietnamiens non évalués.

- Le même jour, les éléments khmers en opération ont accroché des éléments vietcong-nordvietnamiens à Trapeang Chhouk, à 20 kilomètres au nord-est de Phnom-Penh, en Kandal. L'engagement qui s'ensuivit a fait un tué sur place du côté ennemi. D'autre part un fusil AC a été récupéré par les éléments khmers.

- Le même jour, un autre accrochage a eu lieu entre les éléments khmers en patrouille au Phum Thlok Trâbek, à 8 kilomètres 500 au nord-est de Bat Deng, en Kandal, et les agresseurs vietcong-nordvietnamiens qui ont décroché après une demi-heure d'engagement en emportant avec eux quelques tués et blessés. Trois blessés ont été enregistrés du côté khmer.

- Dans la nuit du 18 au 19 février 1971, une position des éléments khmers située à environ 16 kilomètres au nord de la ville de Kompong Speu a été harcelée par les agresseurs vietcong-nordvietnamiens. A la riposte des éléments khmers, les agresseurs ont aussitôt cessé leurs tirs.

- Dans la même nuit, à 19 heures, une position khmère à Stung Chral a été également harcelée par les agresseurs vietcong-nordvietnamiens.

- Dans la même nuit, à 20 h 30, une position khmère à O Bak Rotès, située au P.K. 96 sur la Route Nationale 4, en Kompong Speu a été également harcelée par les agresseurs vietcong-nordvietnamiens qui ont été réduits au silence peu après par la riposte des éléments khmers.

- Le 19 février 1971 à 18 h 20, les éléments khmers basés à 20 kilomètres à l'ouest de la ville de Kompong Chhnang ont énergiquement réagi à une attaque ennemie. Les agresseurs vietcong-nordvietnamiens ont été obligés de se retirer après quelques vaines tentatives d'assaut.

- Dans la nuit du 19 au 20 février 1971, vers 20 h 30, une position khmère avancée du dispositif de défense de la ville de Siemreap a été harcelée par les agresseurs vietcong-nordvietnamiens. Les éléments khmers ont énergiquement riposté durant 30 minutes, obligeant les agresseurs à se retirer en emportant avec eux quelques tués et blessés.

- Dans la même nuit, vers 20 heures, les agresseurs vietcong-nordvietnamiens ont harcelé la position khmère à Néak Ta Samrong à 2 kilomètres au nord de Saang, en Kandal. Les éléments khmers ont énergiquement riposté obligeant les agresseurs à se retirer peu après l'intervention de l'aviation khmère.

- Le 20 février 1971, à 12 heures, les éléments khmers en opération de ratissage à Lovéa Sâr, à environ 32 kilomètres au sud-est de Phnom-Penh, en Kandal, sur la rive est du Mékong, ont eu un accrochage avec des agresseurs vietcong-nordvietnamiens. Appuyés par les tirs d'arme lourde, les éléments khmers ont énergiquement réagi, obligeant les agresseurs à se retirer en emportant avec eux quelques tués et blessés. On déplore un tué et un blessé du côté khmer.

- Dans la même journée, les éléments khmers en opération de ratissage au Khum Bun Saing à 10 kilomètres au sud-ouest de Prèk Phneov. en Kandal, ont eu un accrochage avec les agresseurs vietcong-nordvietnamiens.

- Le même jour à 3 heures, les éléments khmers en patrouille à 28 kilomètres au sud de la ville de Kompong Chhnang, ont eu un accrochage avec les agresseurs vietcong-nordvietnamiens au Phum Snay sur la Route Nationale No 5, faisant quelques blessés du côté khmer.

Je tiens à vous réaffirmer la ferme et énergique protestation du Gouvernement de la République khmère contre l'occupation illégale et permanente du territoire khmer, suivie d'attaques sanglantes perpétrées par les agresseurs vietcong-nordvietnamiens contre un pays neutre et pacifique, auquel ils n'ont aucun droit ni aucune affinité ethnique, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du droit international et des Accords de Genève de 1954. Ces attaques criminelles dévoilent au grand jour les visées annexionnistes des impérialistes communistes vietcong-nordvietnamiens, menaçant ainsi dangereusement la paix et la sécurité, non seulement de la République khmère, mais de toute la région Sud-Est asiatique.

Le Gouvernement de la République khmère tient pour entièrement responsables de toutes les conséquences très graves qui en découlent, le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam et le soi-disant Gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Viet-Nam, et se réserve le droit de prendre des mesures qui s'imposent pour défendre l'indépendance, la neutralité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de
la République khmère,

(Signé) KHIM TIT

